

CAPN de Titularisation ACP2 stagiaires en surveillance

En réponse à la déclaration liminaire, le président nous a informés que l'Administration réfléchit sur les modalités de mise en place de la réforme des CAP et sur les voies de recours possibles de l'agent.

Il réaffirme que les voies d'accès aux emplois dans l'Administration sont multiples, et prévus par les textes, même si le concours est le moyen le plus classique.

Nous avons étudié le dossier d'un agent dont le stage pratique n'a pas été validé. La CGT douanes est montée au créneau pour pointer du doigt les dysfonctionnements du système actuel de suivi des stagiaires et de la notation du stage pratique. Nous restons persuadés que le fonds du dossier est un problème d'ego et n'a rien à voir avec une insuffisance de la part du collègue. Face aux contraintes administratives, la CGT a voté pour la prolongation de stage de 4 mois (à compter du 3 avril) afin de permettre au collègue d'envisager sereinement la titularisation dès que possible.

Comme énoncé en liminaire nous trouvons dommageable que toutes les CAPL n'aient pas pu se tenir avant cette CAPN, laissant probablement un collègue dans l'inconnu pendant quelques mois.

La CAPN a voté à l'unanimité la titularisation de 267 collègues stagiaires ACP2 au 3 avril, 1 au 21 avril et 1 au 30 avril 2019. Titularisation effective lors de la sortie du BOP. Nous félicitons nos nouveaux collègues et leur souhaitons le meilleur dans notre administration.

La CAPN n'a pas pu se prononcer sur le cas de plusieurs collègues stagiaires qui n'ont pas pu terminer leur stage pratique suite à des CMO, ou la non validation de la TPCI.

Nous regrettons aussi la démission de deux collègues qui n'ont pas trouvé leur place dans notre administration et qui sont retournés dans leur administration d'origine. Cinq autres collègues ont été reçus au concours de contrôleur.

Ensuite, nous nous sommes prononcés pour l'intégration en douane de deux collègues qui étaient en détachement dans notre administration. Le SNAD-CGT a voté pour, tout en soulignant qu'il est regrettable que ces emplois ne puissent être pourvus en interne.

La même chose s'est produite pour 5 demandes de détachements en douane, encore une fois nous déplorons le manque de candidatures en interne et demandons qu'un effort d'attractivité soit fait pour pourvoir ces emplois à des douaniers.

La CAPN a été informée que suite à un problème de gestion SIRHUS l'Administration a pu promouvoir au grade d'ACP2 un collègue AC qui était premier sur la liste complémentaire.